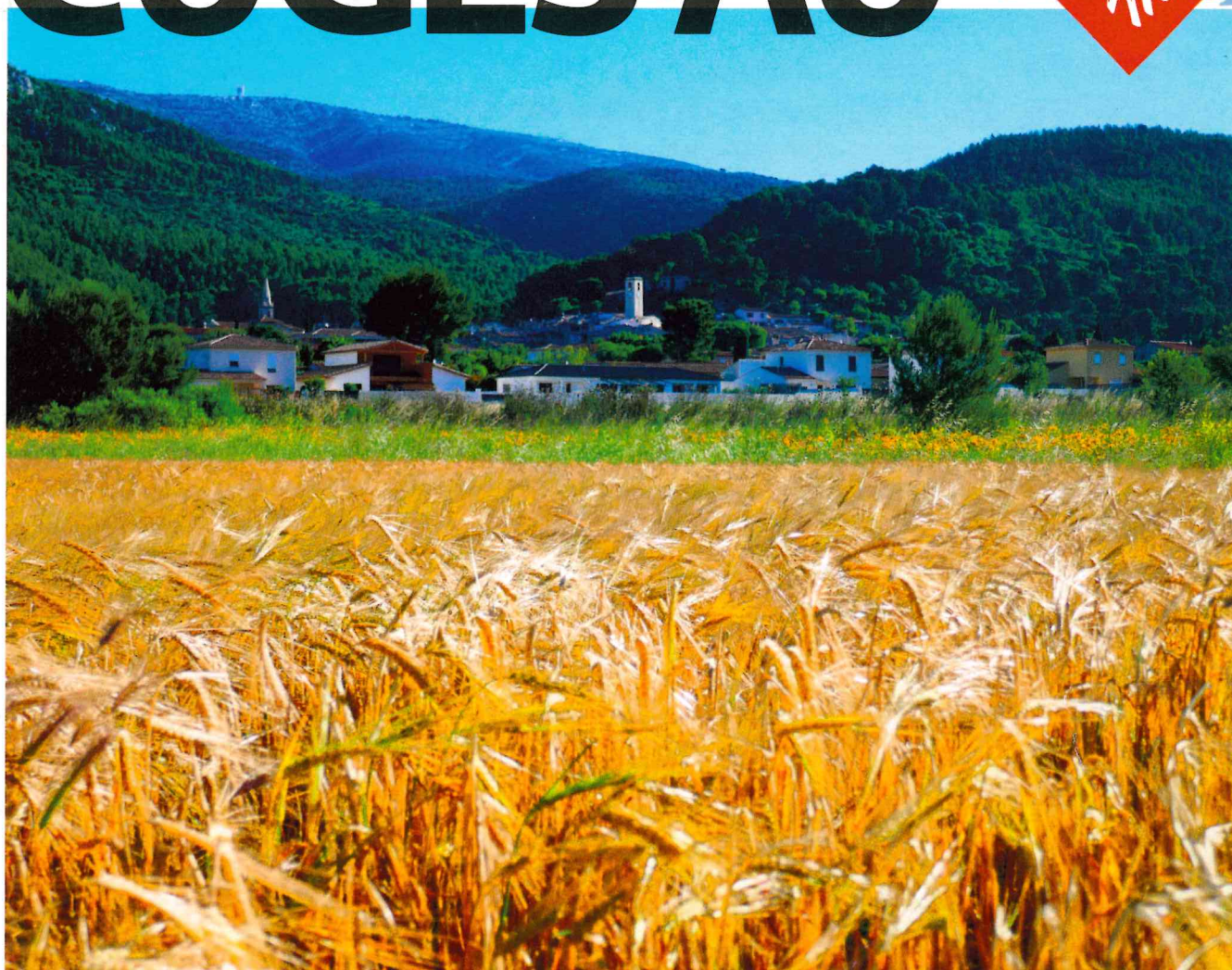


N°73

JUILLET / AOÛT 2022

CUGES AU



DOSSIER LA MÉTROPOLE
VIVE LES VACANCES
PROGRAMME SAINT ELOI

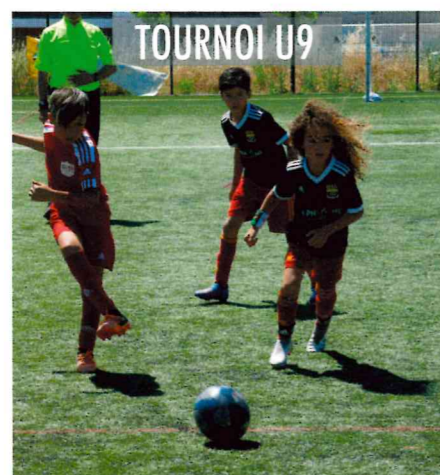


WWW.CUGES-LES-PINS.FR

SOMMAIRE

ACTUALITÉS DE LA VILLE DE CUGES-LES-PINS

L'ÉDITO DU MAIRE.....	2
VIE MUNICIPALE.....	3
VIVE LES VACANCES.....	4
RENTÉE SCOLAIRE.....	5-6
ENFANCE.....	7
SPORT.....	8
PORTRAITS.....	9
HISTOIRE.....	10
DOSSIER LA MÉTROPOLE.....	11-12
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES.....	13
MÉDIATHÈQUE.....	14
ÉVÈNEMENTS.....	15-16
RETOUR EN IMAGES.....	17-18
TRIBUNES.....	19
GRAND PRIX F1.....	20



L'ÉDITO DU MAIRE



L'engagement est pour un maire, une nécessité car il n'y a pas de véritable action sans engagement. Cela fait huit ans que je garde cette ligne de conduite et les grands projets sur lesquels nous travaillons quotidiennement sont

la marque de cet effort. Notre société, nos territoires sont en pleine mouvance et les décisions de l'Etat l'emportent le plus souvent sur nos volontés locales.

Prochainement, la loi 3 DS qui se veut être le fruit de la concertation, du dialogue et de la proximité, viendra pourtant mettre un terme à l'existence des six territoires constituant la Métropole Aix Marseille Provence et pour nous, du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile (CT4). Les transferts de compétences qui s'en suivront viendront quelque peu bouleverser nos modes de gestion et directement les investissements de demain. Sachez que mon équipe et moi-même saurons rester vigilants dans la préservation de nos intérêts communaux et locaux, je m'en porte garant.

Dernièrement, la Présidente de la Métropole, Martine Vassal, nous a fait l'honneur de sa visite. Elle a répondu présente à notre invitation en concrétisant un projet majeur de notre programme électoral, à savoir la préservation et l'exploitation de la Zone Agricole Protégée (ZAP). En faisant l'acquisition d'une parcelle de terre, en construisant un forage et en aidant un agriculteur à s'implanter, la Métropole confirme ainsi sa volonté de développer une agriculture périurbaine dont cuges-les-pins devrait être l'un des acteurs essentiels. Plus qu'un symbole, cet engagement métropolitain est porteur d'espoir pour notre commune et pour l'ensemble de ses agriculteurs.

Nous sommes, mon équipe et moi-même sur le front de la défense de ces sujets et bien d'autres qui préoccupent nos citoyens et je veux rester confiant quant à la défense de nos territoires par les instances élues récemment démocratiquement. Oui nos villes et villages vivent avec leurs spécificités et c'est pourquoi il est important de porter nos valeurs et nos traditions en haut lieu, y compris à l'Assemblée nationale.

Nous abordons aujourd'hui le chapitre estival avec lui aussi sont lot de tracasseries administratives qu'il aura fallu résoudre au plus vite pour satisfaire le plus grand nombre. Je veux aujourd'hui saluer le travail exceptionnel de nos services et de nos élus qui ont oeuvré pour permettre l'accueil cet été de 112 enfants et adolescents au sein de notre service animation et du secteur jeunes.

Cuges-les-pins va également vivre cet été au rythme de ses festivités, celle du 14 juillet et de sa traditionnelle sardinade, celle de sa belle Saint Eloi qui porte haut les couleurs de la tradition provençale ainsi que la libération de notre village et son défilé de voitures anciennes, le 20 août prochain.

Je vous souhaite de passer un bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée de septembre qui sonnera l'ouverture des inscriptions associatives car Cuges vit aussi au rythme de ces actions bénévoles et solidaires qui confèrent à notre ville son attrait et ses atouts.

Bonnes vacances à tous et « Viva Sant Aloï » !

Bernard Destrost

Maire de Cuges-les-Pins

Vice-président du Conseil du territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile
Conseiller Métropolitain



**VISITE SCOLAIRE
DANS LE BUREAU DU MAIRE**

Chaque année, les classes de CE1 de l'école Simone Veil viennent partager un moment dans l'intimité du bureau du maire, Bernard Destrost. Ils aiment lui poser des questions sur sa fonction, les valeurs de la République et arborer l'écharpe tricolore. Cette année, la visite s'est achevée par une distribution de bonbons et de savons. Le summum a été la visite de l'ancienne prison de la mairie « où l'on enfermait jadis les brigands... » aime préciser le maire ! Un petit retour dans le temps qui n'a pas été sans les impressionner.

**APPEL DU 18 JUIN 1940
DU GÉNÉRAL DE GAULLE**

Bernard Destrost et son Conseil municipal ont commémoré l'appel du Général de Gaulle, prononcé à la radio de Londres le 18 juin 1940. La commémoration s'est déroulée avec solennité et respect avec la présence des associations patriotiques, portes-drapeaux, pompiers, membres du Comité des Feux de Forêts et des jeunes du CMJ (Conseil municipal des jeunes) qui ont donné lecture du discours du Général démontrant ainsi leur volonté de participer activement au devoir de mémoire.



**INAUGURATION DU VÉHICULE
DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX**

Le véhicule cent-pour-cent électrique qui équipera prochainement les services techniques de la commune, sera entièrement financé par des entreprises locales cugeoises, gémenosiennes et aubagnaises. La mairie remercie l'ensemble de ses partenaires, Carrefour contact, Citroën auto performance, Desjoyaux piscine Aubagne, Initial Motors, K'rlos, Domaine de l'écume de lune, Vétérinaire calypso Aubagne, Restaurant Valentine Gémenos, Egreescoot Gémenos, Efficity Consultant immobilier, Objectif code/auto sécurité Gémenos, Souza Lima Allan tapissier en meuble, La boutique provençale Zazie Provence, la Pharmacie du village, Infocom France qui, de par leur action commerciale permettent à la municipalité de poursuivre sa démarche en faveur de l'environnement et du développement durable.

L'ÉTÉ DU PÔLE ENFANCE ET JEUNESSE



Thème sur la fête foraine

Lutins (3-6 ans) et Benjamins (6-11 ans)
Du 11 juillet au 29 juillet
Au programme : manège, château gonflable, trampoline, chamboule-tout, barbe à papa, pêche aux canards, ventre qui glisse.



Thème sur le cirque

Lutins (3-6 ans) et Benjamins (6-11 ans)
Du 1 août au 12 août
Au programme : jongleries, boule, fil, acrobaties, théâtre, danse, diabolo, bâtons du diable.



Vacances du secteur jeunes :

Pour les 11-17 ans
Du 11 juillet au 12 août
Au programme : journée plage, piscine, paddle, spéléologie, bowling, jeux de piste, escalade, karting, aquavillage, laser game, rando VTT.

LA DIRECTION DU PÔLE ENFANCE ET JEUNESSE



CINDY RUIS

Directrice du service animation de Cuges-les-Pins

Depuis combien de temps exercez-vous dans l'animation ?

Je suis dans l'animation depuis plus de 10 ans maintenant. Je suis diplômée d'un BAFA, d'un BAFA et j'ai pour objectif de préparer le concours de cadre B. Pour moi, l'animation est plus qu'un métier, c'est une véritable passion.

Quel est votre rôle en tant que directrice du service animation ?

Mon rôle est d'assurer la gestion de la structure d'accueil c'est à dire son administration, son financement et ses besoins matériels. Je veille aussi au respect des instructions départementales et j'assure le relais avec les animateurs et les familles. Enfin, je me dois de faire respecter les projets éducatifs et pédagogiques tout en formant et en conseillant l'équipe d'animation.

De combien d'animateurs disposez-vous ?

L'effectif est composé de 10 agents, tous au



FREDÉRIC ADRAGNA

2ème adjoint délégué à l'enfance, la jeunesse et l'éducation.

" Je suis enthousiasmé par l'élan d'optimisme qui a porté les projets de cet été pour notre centre de loisirs.

Après avoir permis de bouger le curseur pour augmenter notre capacité d'accueil et ainsi répondre au plus grand nombre de parents, nous savons que Cindy et ses équipes sont prêtes à accueillir nos petits Cugeois de 3 à 17 ans pour un été riche en émotions et en sensations.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de belles vacances. "

moins titulaire d'un BAFA. Ces animateurs sont répartis à travers les différentes structures, lutins (3-6 ans), benjamins (6-11ans) et secteur jeunes (11-17 ans).

Est-ce qu'il y a des nouveautés cette année ?

Suite à un franc succès du programme proposé par le centre de loisirs cet été, nous avons étudié les possibilités d'augmenter les quotas d'enfants. Alors que notre limite était de 36 places pour les benjamins et 40 pour les lutins, nous sommes passés à 48 places pour les lutins et pour les benjamins. Nous coopérons également avec des intervenants sur site afin d'assurer les manèges, château gonflable...etc Enfin, nous travaillons aussi avec des animateurs diplômés d'un BSB (surveillant de baignade) afin d'assurer la sécurité des enfants dans l'eau.

ÉCOLE MATERNELLE
RENTRÉE LE 1 ET 2/09



BIENVENUE DANS VOTRE PORTAIL FAMILLE.
FACILITEZ-VOUS TOUTES LES DÉMARCHES
CONCERNANT VOS ENFANTS



Toutes les inscriptions, modifications
ou annulations se font uniquement
par le Portail Famille.

Pour y accéder, rendez vous sur www.mon-portail-famille.fr/acces/cuges-les-pins.fr
ou directement sur le site internet de la commune www.cugeslespins.fr rubrique jeunesse.
Vous avez perdu vos identifiants ? Merci de contacter le service enfance au 04.42.73.39.43

RENTRÉE PETITES SECTIONS

Judi 1 et vendredi 2 septembre
matin (selon les créneaux
annoncés par la directrice)

RENTRÉE MOYENNES SECTIONS

Judi 1 septembre après-midi
Retour le vendredi 2 septembre
après-midi

RENTRÉE GRANDES SECTIONS

Vendredi 2 septembre après-midi

HORAIRES MATERNELLE

Entrée à 8h25 pour tous
(Grand portillon pour les petites
sections, petit portillon pour les
grandes et moyennes sections)

Sortie à 16h20 pour tous

En cas d'urgence sur le temps
scolaire, vous pouvez contacter l'école
au 04.42.73.85.86
ou envoyer un mail à :
ce.0132699@ac-aix-marseille.fr

Attention, un message ou un mail sans
réponse de la directrice ne signifie pas
qu'il a été pris en compte.

PÉRISCOLAIRE MATERNELLE

Matin : 7h30 / 8h10
Soir : 16h20 / 18h30

Accueil des enfants et récupération
des enfants au portail blanc situé
Impasse Georges Pradal.

Le périscolaire fonctionne à partir du
lundi 5 septembre au matin.
Toute modification - inscription ou
annulation - doit être communiquée
avant le 19 du mois concerné par le
Portail Famille

Des Atsem et du personnel
d'animation encadrent les enfants
sur le temps périscolaire. En cas
d'urgence vous pouvez contacter la
direction du service animation au
06.26.69.48.93

RESTAURATION ÉCOLE MATERNELLE

Service assuré dès le lundi 5
septembre

2 choix de menus sont proposés
(protéines animales et végétarien) :
Merci de communiquer vos choix
sur le Portail Famille avant le 19 de
chaque mois pour le mois suivant en
compte.

Menus publiés sur :
www.cuges-les-pins.fr et sur le
Portail Famille.

Les Atsem et les membres de l'équipe
animation encadrent les enfants sur le
temps du repas et de la sieste.

Les repas sont confectionnés par la
société Garig.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
RENTRÉE LE 1/09



Les listes des classes seront affichées le jeudi 1/09 à partir de 8h sur les vitrages extérieurs de l'école.

LA CIRCULATION AUX ABORDS DE L'ÉCOLE SIMONE VÉIL

Pour le stationnement et pour plus de confort, il est conseillé d'utiliser le parking aménagé face à la cuisine centrale dont l'entrée se fait par le chemin Joseph Roumanille.
Un parking est dédié aux enseignants au nord de l'école. Des badges de stationnement leur ont été attribués. La police municipale procédera à une verbalisation des véhicules stationnant sur ce parking et n'y étant pas autorisés.
Pour garantir la sécurité de tous et de vos enfants, la circulation est limitée à 30 km/h aux abords de l'école.

ACCUEIL DES ENFANTS

L'accueil se fait sur le parvis de
l'entrée de l'école Simone Veil, par le
cheminement piétonnier qui part du
chemin de la Roque vers l'entrée du
bâtiment.

HORAIRES ÉLÉMENTAIRE :
8h30 (ouverture 10 min avant) / 12h
14h (ouverture 10 min avant) / 16h30

En cas d'urgence sur le temps
scolaire, vous pouvez contacter l'école
au 04.42.72.74.91

Possibilité d'adresser un mail à
ce.0132266t@ac-aix-marseille.fr

Attention, un message ou un mail
sans réponse de la directrice ne
signifie pas qu'il a été pris en
compte.
Plus d'infos au 06.26.69.48.93

PÉRISCOLAIRE ÉLÉMENTAIRE

L'accueil se fait par le parvis de
l'entrée de l'école Simone Veil

Matin : 7h30 / 8h10
Soir : 16h10 / 18h30

Le périscolaire fonctionne dès le
jeudi 1/09 au soir
(pas le matin).

Les agents d'animation encadrent les
enfants sur les temps périscolaires. En
cas d'urgence, contactez la direction
du service animation au

06.26.69.48.93

Attention, les enfants sont remis à la
responsabilité des parents à partir de
16h30. Veillez à donner les consignes
à vos enfants s'ils doivent fréquenter
à titre ponctuel le périscolaire.

RESTAURATION ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Service assuré dès le jeudi 1
septembre

2 choix de menus sont proposés
(protéines animales et végétarien) :

Merci de communiquer vos choix
sur le Portail Famille avant le 19 de
chaque mois pour le mois suivant
pour prise en compte.

Menus publiés sur :
www.cuges-les-pins.fr et sur le
Portail Famille.

L'équipe d'animation est présente
sur le temps méridien et encadre les
enfants de 12h à 14h.

En cas d'urgence, possibilité de
contacter la direction du service
animation au
06.26.69.48.93



**ÉVEIL MUSICAL
À LA CRÈCHE**

Afin de stimuler les sens et d'égayer la curiosité des bambins, les équipes du MAC et du MAF ont eu le plaisir d'inviter un contrebassiste de talent, Sylvain Zackarin.

Subjugués par les prestations musicales de notre contrebassiste, les petits ont passé un merveilleux moment de détente et d'éveil.



LE SAVIEZ VOUS ?

Tous les enfants sont sensibles à la musique et au rythme qu'ils entendent quotidiennement. Cela ne s'arrête pas là. Dès la naissance, ils s'émerveillent ou sursautent à chaque nouveau son qu'ils découvrent et créent leur monde autour de ça. L'éveil musical leur permet de comprendre ce qu'ils entendent et de développer de nombreuses facultés. Pour l'enfant, la musique est une sorte de récréation artistique essentielle à son développement intellectuel.

**KERMESSE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
SIMONE VEIL**

Alors que l'année scolaire arrive bientôt à son terme, les écoliers de Simone Veil sont venus profiter en famille de la superbe kermesse organisée par les instituteurs et les associations de parents d'élèves.



L'ambiance et le soleil étaient au rendez-vous de la kermesse de l'école. Les enfants se sont régalez à travers les différents stands présents dans la cour de récréation : pêche aux lots, jeu du galet, chamboule-tout, tir à l'arc, atelier maquillage, différents défis d'agilité ou de précision ainsi que des jeux d'eau afin de se rafraîchir.

Après deux années difficiles pour tous, les instituteurs, parents et bénévoles se sont démenés pour que la kermesse ait bien lieu, bravo à eux !



TOURNOI INTERNATIONAL U9 DE L'ES CUGES

Le tournoi international U9 de football organisé par l'ES Cuges et Alain Ramel, adjoint délégué aux sports, a été un séjour dont les minots des quarante équipes du continent ne risquent pas d'oublier.

Deux jours remplis d'efforts, de plaisirs, de joies et de larmes, mais surtout de souvenirs impérissables pour la centaine de jeunes footballeurs et éducateurs venus à Cuges-les-Pins.

Le prestigieux et traditionnel tournoi U9 a rassemblé quarante équipes et pas des moindres : OM, OL, AS Monaco, Benfica Lisbonne, Servette FC ou encore FC Malaga pour n'en citer que quelques-unes.

De plus, nous avons eu l'immense l'honneur d'accueillir deux joueurs professionnels passés en équipe de France : Dimitri Payet et Laurent Koscielny. Des étoiles brillaient dans les yeux des enfants !

Le tournoi élite a été remporté par l'Olympique de Marseille face au FC Malaga sur le score de 1-1 (5-4 aux tirs au but).

À la fin du tournoi, toutes les équipes ont été récompensées par un trophée, certains enfants ont reçu des récompenses individuelles notamment celles du meilleur joueur, meilleur buteur, meilleur gardien et équipe la plus fair-play.



Alain Ramel, adjoint délégué aux sports



"Je tenais à remercier tous ceux qui ont rendu possible ce tournoi c'est à dire l'ES Cuges pour sa parfaite organisation ainsi que tous les partenaires, commerçants et artisans du village sans oublier les bénévoles de l'ES cuges et les familles d'accueil".

**DÉMONSTRATIONS ET REMISE DES CEINTURES
DE CUGES JUDO**

Dans une bonne ambiance au Jardin de la Ville, les cugeois ont assisté à la traditionnelle remise des ceintures du club de judo.

En présence du maire, Bernard Destrost, les familles et sympathisants étaient encore nombreux à participer à cet instant toujours très symbolique pour les judokas et leurs professeurs.

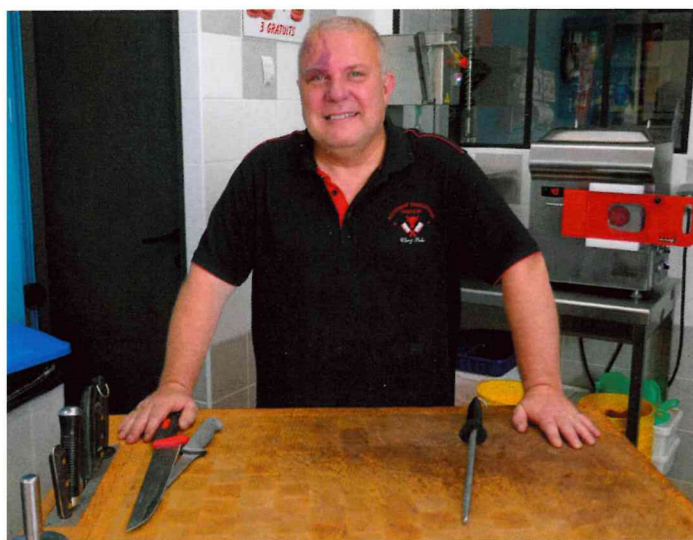
Didier Durnaian, enseignant diplômé de judo depuis plus de trente ans, ne s'est pas caché d'être très ému par cette cérémonie, "c'est un moment qui est toujours particulier pour moi".

Avant de se voir remettre leurs ceintures, chaque groupe a pu démontrer les acquis et les progrès réalisés tout au long de l'année.



LAURENT GRIMAUD, L'ARTISAN BOUCHER QUI VISE L'EXCELLENCE

Passionné par son métier depuis trente-cinq ans, le savoir-faire de Laurent n'est plus à démontrer. Aujourd'hui, il souhaiterait pouvoir transmettre l'expérience qu'il a acquise aux plus jeunes.



Situé au ZAC des Vigneaux depuis Octobre 2021, la boucherie "Chez Lolo" est le fruit du parcours de Laurent Grimaud, véritable artisan-boucher depuis ses seize ans et de sa femme avec laquelle il propose aussi un service traiteur.

Qualifiant Cuges-les-Pins comme "un village vraiment paisible où j'ai été chaleureusement accueilli", Laurent est avant tout un bosseur invétéré qui aime son métier, "pour être boucher, il faut être passionné". Commençant ses journées à l'aurore afin de préparer ses viandes pour que ses vitrines fassent saliver les clients, notre boucher est aux frontières entre artisan et artiste, "il y a un côté artistique dans mon travail".

Soucieux de la qualité de ses produits, Laurent ne travaille que des viandes 100 % d'origine française et principalement, "de la Limousine".

Chaleureux et très aimable, il n'hésite pas une seconde quand on lui demande ce qui lui plaît le plus dans son emploi, "le côté relationnel est bien sûr le plus bel aspect du métier". Métier qu'il souhaiterait pouvoir transmettre en embauchant un apprenti, lui qui maîtrise parfaitement les relations avec les jeunes, ayant été éducateur diplômé de football par le passé.

EDOUARD GIORDANENGO, "ENRACINÉ" AVEC LE VILLAGE

"C'était au soir d'une journée de taille... dans le ciel la lune venait de se lever, un nuage vint la cacher en partie, un rayon frangea le nuage d'écume : l'écume de lune venait de naître. "

Issu d'une famille établie à Cuges-les-Pins depuis 1864, Edouard représente la 6ème génération. "Ce village coule dans mes veines". Petit fils d'un des co-fondateurs de la cave coopérative, étant à l'époque la plus grande des Bouches du Rhône, Edouard a appris en même temps qu'il a grandi dans les vignes avec son père et son grand-père, il est "enraciné avec ces terres".

Après une carrière d'enseignant et de correspondant pour le journal "La Provence" pendant près de vingt ans, tout en travaillant sur les terres cugeoises avec sa famille, il crée en 1992 sa propre cave et nomme son domaine "l'écume de lune".

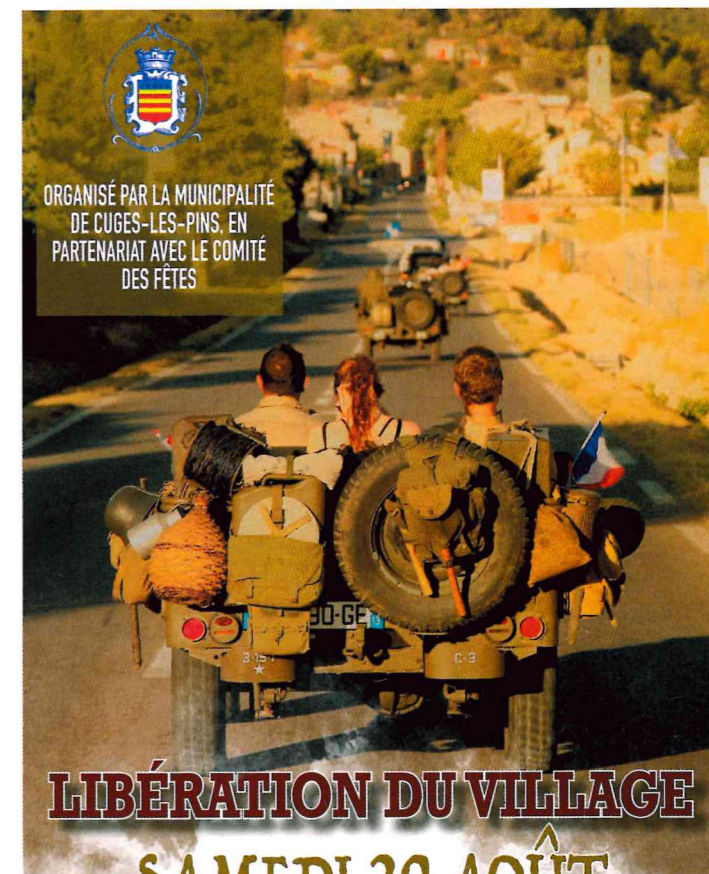


En 2003, le domaine est entièrement certifié en agriculture biologique. De plus, certaines de ses cuvées seront récompensées d'une médaille en 1999, 2003 et 2022. "La vie n'est pas un long fleuve tranquille, il faut évoluer avec le temps" s'exclame-t-il. Véritable passionné des vignes mais surtout de la nature, "je suis un homme d'extérieur, être dehors c'est mon bonheur", Edouard nous avoue aussi être nostalgique quand il se balade dans le village, qu'il connaît depuis maintenant soixante-trois ans. "Dans absolument chaque rue, j'ai des souvenirs".



20 Août 1944

Les habitants réfugiés dans les caves ou cachés derrière leurs volets sortent en entendant les mitrailleuses qui entrent dans le village... Cuges est enfin libérée.



LIBÉRATION DU VILLAGE

SAMEDI 20 AOÛT

PROGRAMME EN COURS

France Leroy

1ère adjointe déléguée aux finances, à l'administration générale et au développement économique.



« CES PETITES HISTOIRES QUI ONT FAIT LA GRANDE ! »

« Comme chaque année, j'ai plaisir à raconter l'une des pages les plus graves mais aussi les plus heureuses, celle de la libération de notre village le 20 août 1944. C'est ma passion et mon intérêt pour l'histoire locale que j'aime faire revivre à travers cet événement. C'est pour moi l'occasion de m'appuyer sur les excellentes publications de l'association Cugistoria et d'évoquer le travail exceptionnel de sa présidente, Michèle Amar, et de ses membres. A travers mes propos, je veux chaque fois rendre hommage aux habitants de Cuges et saluer leur mémoire. Notre village comptait en 44 moins de mille habitants ; ils étaient

cordonniers, tonneliers, maréchaux ferrants, bûcherons ou transporteurs et nos rues et maisons anciennes portent quelquefois encore les traces de leur activité passée. Dans mon récit, les anecdotes côtoient les faits d'héroïsme, c'est cela que je veux transmettre aux jeunes générations pour que l'on n'oublie jamais. Comme chaque année, il y aura un défilé de voitures anciennes, des costumes d'époque, et un bal au jardin de la ville organisé par le comité des fêtes. Je vous attends nombreux et vous invite à venir y participer en habits de ville ou militaires des années 40/44, qu'on se le dise ! »

LA MÉTROPOLE S'ENGAGE POUR FAVORISER LES PROJETS AGRICOLES CUGEOIS



MÉTROPOLÉ AIX MARSEILLE PROVENCE

Le 9 juin 2022 marquera un véritable tournant dans la concrétisation de la politique agricole mise en place par la municipalité depuis 2014. De par sa visite, Martine Vassal, présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, est venue sceller la réalisation d'un projet cent-pour-cent métropolitain en inaugurant dans la plaine agricole de Cuges-les-Pins, une parcelle de terre d'une superficie de 1,9 hectare, acquise récemment par la métropole. Cette visite a été pour la présidente, l'occasion de renouveler, outre son soutien à notre commune et à ses agriculteurs, sa volonté de déployer sur notre territoire une véritable stratégie d'agriculture péri-urbaine favorisant les circuits courts. La plaine agricole de Cuges-les-Pins, d'une superficie de 280 hectares dont 80 restent encore en friche, constitue aujourd'hui pour la métropole Aix Marseille Provence, un véritable atout économique qu'il est nécessaire de valoriser à court terme. Pour cela, la parcelle sera prochainement équipée d'un forage destiné à alimenter en eau le projet agricole dont Martine Vassal souhaite qu'il aboutisse rapidement. Le thème

de l'irrigation de la plaine agricole par différents moyens, (réutilisation des eaux usées ou forage) a également été évoqué par la présidente qui n'a pas manqué de rappeler à cette occasion « la nécessité de préserver l'environnement, de préparer l'avenir et d'aider au renouvellement des jeunes générations d'agriculteurs... » La matinée s'est terminée par une intervention de Luc Falcot, représentant l'association des agriculteurs de Cuges qui ne pouvait qu'accueillir favorablement cette initiative métropolitaine « allant dans le sens de l'économie, de l'humain et de l'emploi... ». Ce projet soutenu par la SAFER et la chambre d'agriculture annonce en tout état de cause les prémices d'un véritable programme agricole structurant que la commune entend poursuivre dans les années futures.



OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES
INSCRIVEZ VOUS AVANT LE 15 AOÛT POUR OBTENIR VOTRE ABONNEMENT À TEMPS !

INSCRIPTIONS EN LIGNE

- Connectez vous sur www.lepilote.com
- Rubrique Transports scolaires
 - Télécharger les justificatifs demandés sur le compte personnel de l'enfant.
 - Choisir l'abonnement scolaire en fonction de ses besoins et de son profil.
 - Payer en ligne de façon sécurisée.

L'abonnement choisi est rechargé à distance sur la carte de l'enfant. Pour une première inscription, la carte, chargée de l'abonnement choisi, est envoyée à domicile.

JUSTIFICATIFS À FOURNIR POUR UNE PREMIÈRE INSCRIPTION :

- une pièce d'identité (livret de famille, pages des 2 parents et de l'enfant concerné)
- une photo d'identité (format .jpg)
- un justificatif de domicile 2022 (de moins de 3 mois)
- un certificat de scolarité 2022 pour les élèves âgés de 16 ans

Pour plus d'informations, contactez le Service Administration scolaire au **0800 710 588**.

TRANSPORTS SCOLAIRES
 INSCRIPTIONS RENTRÉE 2022/2023

A partir du 1^{er} juin sur lepilote.com obtenez votre abonnement à temps, inscrivez-vous avant le 15 août

PAIEMENT EN 3X

0 800 713 137 Service & appel gratuit

La Métropole Mobilité une marque de LA METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

SI VOUS NE VOULEZ PAS EFFECTUER VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE CONTACTEZ :
transports.scolaires.ampmetropole.fr

Le PLUi : où en sommes-nous ?



Dernière ligne droite avant l'approbation du PLUi du Pays d'Aubagne et de l'Etoile !

C'est au tour des citoyens de donner leur avis sur le PLUi lors de l'enquête publique.

Les Personnes Publiques Associées (PPA) que sont l'Etat, Le Conseil Départemental, le Conseil Régional, les chambres consulaires, les ABF...ont été appelées à émettre un avis circonstancié sur le projet de PLUi au regard de leurs compétences.

Ensuite, la Métropole approuvera le projet éventuellement modifié pour tenir compte des observations émises. Il doit également être validé par l'Etat par arrêté préfectoral. C'est seulement à partir de ce moment que le PLUi entrera en vigueur.

Pourquoi faire une enquête publique ?

L'enquête publique est une procédure réglementaire qui s'applique à toute procédure d'élaboration, de révision ou de modification d'un document d'urbanisme.

C'est la phase durant laquelle elle est soumise aux observations du public dans le but d'assurer l'information, de garantir les droits des propriétaires et de favoriser la concertation.

BON A SAVOIR

L'enquête publique poursuit trois objectifs, qui sont les suivants :

- Informer le public,
- recueillir ses avis, suggestions,
- Enrichir le PLUi.

Qui peut y participer ?

Le dispositif est ouvert à l'ensemble des citoyens, sans restrictions. Le public est ainsi libre de s'informer sur le projet,

d'émettre un avis, une observation en inscrivant sur les supports existants

La publicité de l'enquête : comment informer les habitants ?

L'ouverture de l'enquête publique ainsi que toute son organisation sont à la charge de l'autorité compétente.

Des obligations relèvent en effet du Conseil de Territoire et de ses douze communes.

les obligations légales :

Avis d'enquête publique et annonces presse :

Les articles L.123-10 et R.129.9 à R.123.11 du code de l'environnement prévoit un avis portant des indications obligatoires à la connaissance du public quinze jours au moins avant le début de l'enquête.

territoire) quinze jours avant l'ouverture l'enquête et dans les huit premiers jour l'enquête.

La Métropole Aix-Marseille-Provence doit porter à la connaissance du public l'objet de l'enquête, ses lieux, date d'ouverture et durée ainsi que les noms et qualités du/ des commissaire(s) enquêteur(s). Cet avis doit être rendu public à la fois par :

- **voie d'affichage** publié trois semaines avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute sa durée aux sièges de la Métropole, du Territoire ainsi que dans les 12 communes.
- **par insertion presse**, dans deux journaux locaux du département (les Bouches-du-Rhône et le Var pour le

Comment contribuer ?

1 JE M'INFORME

Les documents de l'enquête publique sont consultables pendant toute la durée de l'enquête. Des bornes numériques seront installées dans votre mairie pour faciliter vos consultations et dépôts d'observations.

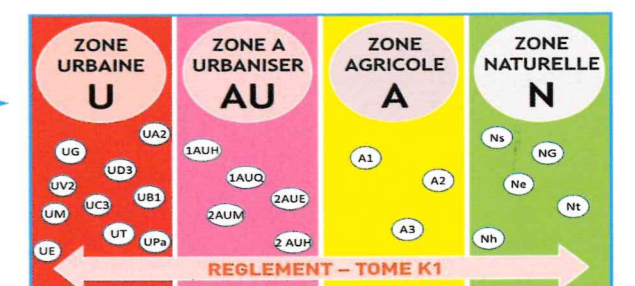
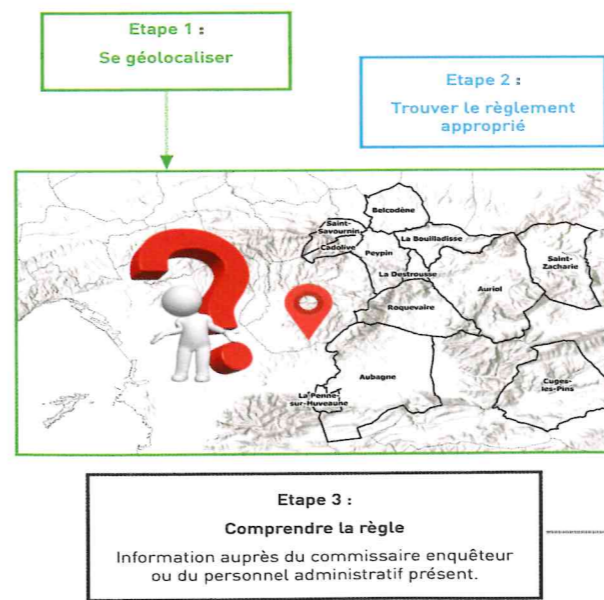
Plusieurs possibilités :

- Je me connecte au registre dématérialisé depuis mon domicile ou en mairie : www.registre-numerique.fr/
- Je consulte le dossier d'enquête publique sous forme numérique : www.registre-numerique.fr/
- Je consulte le dossier d'enquête publique sur support papier au siège du Conseil de territoire, dans chacune des douze mairies.
- Je rencontre le commissaire enquêteur lors de ses permanences dans les différents lieux affichés sur l'avis d'enquête.

2 JE PARTICIPE

Plusieurs possibilités :

- Je me connecte au registre dématérialisé et j'écris un avis : www.registre-numerique.fr/
- J'inscris un avis sur le registre papier, disponible au siège du Conseil de Territoire et dans les mairies des 12 communes.
- J'adresse un courrier à :
Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile - Commission d'enquête PLUI
932 avenue de la Fleuride - ZI des Paluds
13400 AUBAGNE
- Je rencontre le commissaire enquêteur lors de ses permanences dans les différents lieux affichés sur l'avis d'enquête
- J'envoie un email à : urbanisme.pael@ampmetropole.fr



LE RÔLE DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR, ACTEUR CLÉ DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Pour couvrir le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, une commission d'enquête composée de 3 commissaires enquêteurs a été nommée par le tribunal administratif.

Leurs rôles est de veiller en toute indépendance à la bonne information du public et au respect de la procédure jusqu'à son terme. Ils doivent s'assurer que l'enquête soit en conformité avec la loi.

À l'issue de l'enquête publique, ils rédigeront un rapport intégrant les observations du public et rendront leurs conclusions accompagnées d'un avis argumenté. Ces éléments pourront générer si nécessaire des modifications au projet de PLUi.

Pendant l'enquête publique, les commissaires enquêteurs tiennent des permanences dans les treize lieux d'enquête publique, pour vous présenter les pièces du PLUi, répondre à vos questions et recueillir vos observations.

N'hésitez pas à consulter le guide du PLUi, en version papier ou numérique, mis à disposition pour vous venir en aide.

LE CMJ ÉTAIT PRÉSENT À LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Dimanche 5 juin 2022, c'était la journée mondiale de l'environnement.

La mairie et des associations ont organisé une matinée de nettoyage du village de Cuges-les-Pins. La préservation de la nature est une cause à laquelle le CMJ est sensible. Nous avons donc souhaité participer à cet événement. Une quarantaine de personnes a participé à ce ramassage des déchets. Un parcours nous a été donné de l'école Simone Veil jusqu'au jardin de la ville. Nous avons ramassé plusieurs types de déchets : métal, plastique, mégots et papiers en tout genre.

Ce qui m'a choqué, c'est de trouver autant de mégots alors que c'est très polluant.

Au total sur la matinée, nous avons ramassé 1,420 kg de mégots, 13,3 kg de déchets divers, 12 kg de canettes, verre, plastique et carton, 10 kg de métal et de bois.

Ces chiffres montrent que nous avons ramassé beaucoup trop de déchets et malheureusement on ne devrait pas avoir à organiser ces journées et les citoyens devraient penser à jeter correctement leurs déchets dans les poubelles ou les cendriers.

Théo

LE CMJ ÉTAIT PRÉSENT À LA COMMÉMORATION DU 18 JUIN 1940

Pour la commémoration de l'appel du 18 juin, j'ai lu le texte que le Général de Gaulle a prononcé à la radio de Londres en 1940 pour appeler tous les soldats, ingénieurs et ouvriers à se mobiliser pour la France.

Clémence

EXPOSITION DE NOTRE VOYAGE À VERDUN

Samedi 25 juin, nous étions installés sur le parvis de la mairie pour présenter une exposition suite à notre voyage de mémoire à Verdun. Nous avons apprécié d'échanger avec les passants sur cette période de notre histoire et sur ce que nous avons appris et ressenti lors des visites. Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de Jean-Dominique Roubaud (président de l'association du souvenir français) accompagné d'Hélène que nous aimons tous beaucoup.

En échangeant avec madame Barthélémy, CPE du collège de Gémenos, nous avons prévu de présenter les affiches à nos camarades à la rentrée.

LE PROGRAMME DE L'ÉTÉ :

LES SACS SURPRISES

C'est une surprise et elle vous attend ! Venez donc la découvrir à la médiathèque !

LES PUZZLES PARTICIPATIFS

Comme chaque été, nous vous proposons de participer au puzzle de l'été ! Petite nouveauté cette année, il y aura un puzzle pour les adultes et un puzzle pour les enfants. Alors plus d'hésitation ! Venez relever le défi afin de le terminer avant la fin de l'été. Défi encore jamais remporté...

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Mardi 12 juillet à 20h30 : venez jouer avec nous et tester nos jeux de société !

LA MÉDIATHÈQUE EST OUVERTE TOUT L'ÉTÉ MAIS LES HORAIRES CHANGENT !

Du 1er juillet au 31 août inclus, la médiathèque sera ouverte :

MARDI : 15h-18h30
MERCREDI : 9h-12h30
VENDREDI : 9h-12h30 et 15h-18h30
SAMEDI : 9h-12h30

N'hésitez pas à venir vous mettre au frais. Si vous le souhaitez, il est possible d'avoir recours au portage de livres à domicile en nous contactant au

04.42.73.39.55



ÇA S'EST PASSÉ À LA MÉDIATHÈQUE



Journée DYS/Numérique du 21 mai



Projet Bibliothèque avec les classes : Séance de votes pour les CE2 qui ont participé cette année au prix national des Incorruptibles



Les ateliers philo avec Caroline



Les samedis des bébés avec Flora

AGENDA CUGEOIS

JEUDI 14 JUILLET

FÊTE NATIONALE - SARDINADE



La municipalité organise :

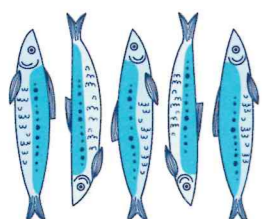
18h : dépôt d'une gerbe au monument aux morts

18h30 : verre de l'amitié devant la mairie

Le comité des fêtes assure :

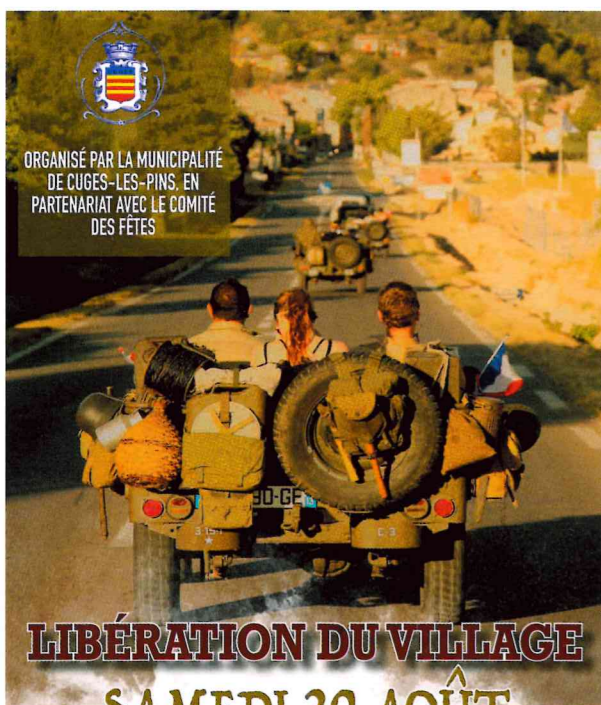
19h30 : SARDINADE GRATUITE

21h : bal et feu d'artifice (selon arrêté préfectoral)



SAMEDI 20 AOÛT

LIBÉRATION DE CUGES-LES-PINS



**LIBÉRATION DU VILLAGE
SAMEDI 20 AOÛT**

PROGRAMME EN COURS

LUNDI 18 JUILLET

CHARNIER DE SIGNES

Rendez-vous à **18h** au vallon des Martyrs pour rendre hommage aux victimes du Charnier de Signes.

Dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

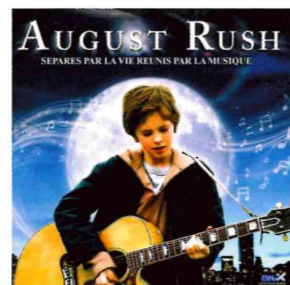
MERCREDI 10 AOÛT

SOIRÉE CINÉMA EN PLEIN AIR



19 h : pique-nique au Jardin de la Ville

21h30 : projection du film August Rush en plein air



MERCREDI 24 AOÛT

DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

De **19h à 21h** : À travers une fresque historique, découverte du patrimoine. Promenade animée et théâtralisée avec des saynètes romancées par la troupe "La comédie d'un autre temps". Inscriptions au service communication.

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

De **9h à 13h**

À l'école Simone Veil



SAINT ÉLOI



LUNDI 1 AOÛT

18h
Hommage aux amis disparus de la Saint Éloi devant l'église

JEUDI 4 AOÛT

18h30
Défilé des équipes dans le village
Départ du Jardin de la Ville

19h
Jeux inter-quartiers place
Place Léonard Blanc

VENDREDI 5 AOÛT

19h30
Paëlla géante (sur réservation)
Jardin de la Ville

21h
Bal animé par le groupe
"Mr Orange Live Band"

SAMEDI 6 AOÛT

21h
Retraite aux flambeaux et feu de joie
Départ Place de la Coopérative

22h30
Grand Bal
Place Léonard Blanc

DIMANCHE 7 AOÛT

9h30
Messe de la Saint Éloi

10h30
Grande Cavalcade traditionnelle

13h30
Banquet de la Saint-Éloi
à l'école Chouquet (sur réservation)

22h
Bal traditionnel folklorique
Place Léonard Blanc

00h
Éclatement de la bombe et aubade au
nouveau capitaine

LUNDI 8 AOÛT

10h
Concours de boules pour les enfants au
boulodrome

13h
Aïoli monstre (sur réservation)
École Chouquet

18h
Jeu de la Bague en Boghey
Chemin de Raphaèle (niveau du Dojo)

20h
Pique-nique de clôture
et Bal au Jardin de la Ville

MERCREDI 10 AOÛT

14h30
Concours de boules à la mêlée 3 par 3 au
boulodrome

Les inscriptions aux repas, cavalcades et aubades se feront le samedi 23 juillet de 10h à 13h à la salle des arcades.

Les personnes souhaitant réserver un char ou une charrette sont priées de contacter le 06.03.83.10.64

Le programme complet de la fête sera distribué mi-juillet.

PLUS D'INFOS : COMITESAINTELOI@HOTMAIL.FR

Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram
Lavenfa - Comité St Éloi de Cuges



DÉMONSTRATIONS DE CERFS VOLANTS PAR FAM HÉMÉRÉLIA



FÊTE DE LA SAINT-ANTOINE

Photographie de Marie-France Andraud



LA FÊTE DE LA MUSIQUE



FOIRE ARTISANALE DE L'ATTELAGE DES MULETS



REPAS DES AINÉS À LA SALLE DES ARCADES



JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT / CLEAN UP





TRIBUNE LIBRE DE L'OPPOSITION

" Les élus n'appartenant pas à la majorité municipale n'ont pas communiqué de texte à insérer dans l'espace qui leur est réservé "



TRIBUNE LIBRE DE LA MAJORITÉ

Par ordonnance du 25 mai 2022, la commune de Cuges les Pins a obtenu gain de cause suite à son action en référé, le juge devant statuer sur l'occupation illicite d'un terrain par les gens du voyage. Le constat d'huissier réalisé au préalable par la commune avait en effet mis en évidence « des conditions d'occupation nuisibles et dangereuses concernant particulièrement les raccordements sauvages aux équipements publics ». Ces éléments ont emporté la conviction du juge qui a ordonné réparation et fortement condamné les contrevenants. Cet évènement dont nous ne pouvons en aucun cas nous réjouir, marque la fin d'un épisode qui risque malheureusement de se reproduire en cette saison estivale. La commune engagera des poursuites chaque fois que les conditions de sécurité et de salubrité publique ne seront pas respectées. Il en a coûté 1500 € au contribuable cugeois et malheureusement beaucoup de tracasseries et d'agressivité dont Monsieur le maire aura fait les frais. Nous rappelons aux propriétaires de terrains de labourer leurs champs afin d'éviter ce genre de désagréments.

NAISSANCES



BIENVENUE AU MONDE À

- DARNAUDAT Tom** née le 17/05/22 à Aubagne
- SCHWARTZ Axel** né le 18/05/22 à Aubagne
- GOLÉ Théa** née le 22/05/22 à Aubagne
- BACARY Afef** né le 22/05/22 à Aubagne
- BIONDOLILLO Théo** né le 03/06/22 à Aubagne
- PEREZ SANTO ATTALI Athéna** née le 09/06/22 à la Ciotat
- TURNINAY Cassandre** né le 14/06/22 à La Ciotat

ILS SE SONT DIT OUI!



Benjamin Orenge et Audrey Moine se sont mariés le 18 juin 2022



Camille Cozzi et Cassandra Albisser se sont mariés le 20 mai 2022



Florian Legrand et Angélique Bénéfro se sont mariés le 11 juin 2022

BAPTÊME CIVIL



Jade et Julie Rouak le 28 mai 2022

AVIS DE DÉCÈS

Les familles CUGUILLERE et COHADE remercient toutes les personnes pour leur soutien et marques de sympathie lors du décès de Renée CUGUILLERE survenu le 08/06/22

PASS RIVERAINS : (Inscription en mairie)

Macaron apposé sur le pare-brise. Informations nécessaires : carte grise, adresse, nom et prénom.

BUS :

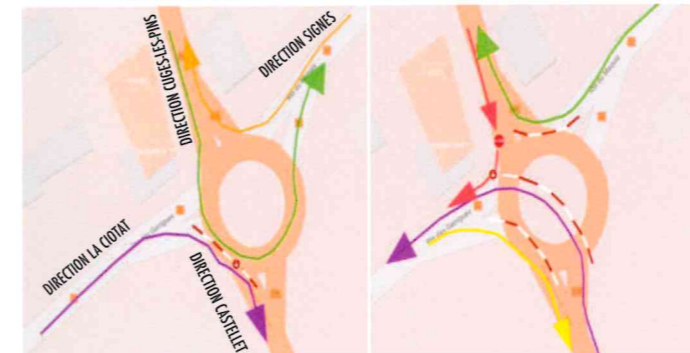
Tout résident de Cuges, détenteur d'un billet d'entrée pourra se présenter à l'arrêt d'autobus " Le Puits" sur la DN8. Horaires de départ : 9h,10h et 11h. Horaires de retour : 19h, 19h30, 20h.

RESTRICTIONS DE CIRCULATION :

ROND POINT DU CAMP

De 6h à 16h

De 16h à 23h



CARREFOUR DES 4 FRÈRES



Des séparateurs modulaires matérialisent et isolent les flux. Les flux ne se croisent pas afin d'augmenter le débit. En fonction du créneau horaire, les dispositifs seront différents. Les voies seront matérialisées physiquement par des séparateurs en plastique.

Une interdiction de circulation dans le sens Nord-Sud est mise en place de 6h à 16h. Les deux voies seront dans le même sens.

Une interdiction de circulation dans le sens Sud-Nord est mise en place de 16h à 22h. Les deux voies seront dans le même sens.

P1 Général

- POINTS DE PASSAGE UNIQUEMENT VÉHICULES DÉTENTEURS GREEN ACCESS
- EXPRESS GP AIX MARSEILLE TOULON
- GARE TER NAVETTE CIRCUL INCLUSE
- NAVETTE TGV
- P+R LA CIOTAT
- P+R ROQUEFORT-LA-BÉDOULE
- P+R AUBAGNE
- P+R BANDOL
- P+R ST CYR
- P+R LE BEAUSSET LE CASTELLET
- POINT DE CONTRÔLE AXE ROUGE
- POINT DE CONTRÔLE F.LANE GRAND CAUNET
- POINT DE PASSAGE « GREEN ACCESS »
- POINT DE PASSAGE « GREEN ACCESS » SIGNES
- POINT DE PASSAGE « GREEN ACCESS » SIGNES
- ZONE CONTRÔLÉE GREEN ACCESS
- ZONE CONTRÔLÉE GREEN ACCESS
- ZONE CONTRÔLÉE GREEN ACCESS
- AXE ROUGE
- STATIONNEMENT GREEN ACCESS
- STATIONNEMENT GREEN ACCESS
- STATIONNEMENT GREEN ACCESS
- STATIONNEMENT GREEN ACCESS

P2 Zone Green access

- AIRE CAMPABLE
- AÉROPORT / HÉLIPORT
- TAXIS
- PARKING STAFF
- GARE ROUTIÈRE
- AIRES DE STATIONNEMENT GREEN ACCESS
- P+R PARKING PMR
- P+R PARKING MOTOS - CONSIGNES CASQUES GRATUITE
- P+R PARKING PREMIUM

PS Réseau de transport lignes et gares

- Aix-en-Provence
- Marseille
- Roquefort-la-Bédoule
- Le Castellat
- Le Coteau
- Saint-Cyr-sur-Mer
- Bandol
- Toulon
- Aubagne
- Marcellet
- Carrières-Sainte-Bonne
- Carrières-Karling
- Castellon
- Midi-Pyrénées
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Occitanie
- Centre-Val de Loire
- Normandie
- Île-de-France
- Grand Est
- Alsace
- Bretagne
- Nouvelle-Aquitaine
- Pays de la Loire
- Hauts-de-France
- Normandie
- Centre-Val de Loire
- Normandie
- Île-de-France
- Grand Est
- Alsace
- Bretagne
- Nouvelle-Aquitaine
- Pays de la Loire
- Hauts-de-France

LÉGENDE P1

- Points de passage UNIQUEMENT VÉHICULES DÉTENTEURS GREEN ACCESS
- P+R
- Parking relais spectateurs

LÉGENDE P2

- AIRE CAMPABLE
- AÉROPORT / HÉLIPORT
- TAXIS
- PARKING STAFF
- GARE ROUTIÈRE
- AIRES DE STATIONNEMENT GREEN ACCESS
- P+R PARKING PMR
- P+R PARKING MOTOS - CONSIGNES CASQUES GRATUITE
- P+R PARKING PREMIUM



partage

ateliers

sports

loisirs

arts

FORUM DES
ASSOCIATIONS
9h-13h

SAMEDI
3
SEPTEMBRE
2022

SIMONE
VEIL

social

culture

tradition

solidarité

démonstrations

